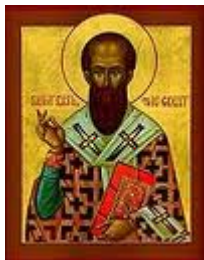


Basile de Césarée : une cité d'accueil

01 mai 2013

[Print](#)



Après de son ami Élie, gouverneur de la province, Basile de Césarée justifie ses projets de construction en faveur des pauvres et des sans-abri.

A qui faisons-nous tort en construisant des hôtelleries pour les étrangers, pour tous ceux qui voyagent et pour tous ceux qui ont besoin de soins parce qu'ils sont malades ? Il fallait établir ce qui est nécessaire pour leur soulagement, les infirmiers, les médecins, les bêtes de somme, les gens d'escorte. Ce fut une nécessité aussi d'y adjoindre des métiers, ceux qui sont nécessaires à la vie, et tous ceux qui ont été inventés pour assurer une existence convenable ; puis d'autres maisons encore, disposées pour les travaux, toutes choses qui sont une parure pour la localité et un sujet d'orgueil pour notre gouverneur, car les éloges lui en reviennent.

Basile de Césarée, *Lettre 94*

Tiré de Paul CHRISTOPHE, *Les pauvres et la pauvreté. 1ère partie : des origines au XVe siècle*, Paris, Desclée, 1985, p. 62.

URL source: <https://fondationjeanrodhain.org/theologie-de-la-charite/tresors-de-la-tradition/basile-de-cesaree-une-cite-daccueil>